



VIE MUNICIPALE

Révision du plan local d'urbanisme
P.8

INTERCOMMUNALITE

Charte d'éco-exemplarité
P.11

A LA RENCONTRE DES GENS DE NOSTANG

Romain Mifort
P.34

Sommaire

ÉDITO	3	- Gym vitalité	24
VIE MUNICIPALE		- Patchanostang	24
- Conseils municipaux	4	- Comité de sauvegarde de la chapelle de Légevin	25
- Théâtre de verdure	7	- Club Lostenk	26
- Révision du Plan Local d'Urbanisme	8	- Comité de sauvegarde de la chapelle de Saint-Cado	27
- La bibliothèque municipale	8	- Comité de sauvegarde de la chapelle de Locmaria	28
- Le service restauration scolaire	9	- Grain de scène	28
- Une clôture montre davantage qu'elle ne cache	10	- Comité des fêtes	29
		- Côtes et Nature	29
		- Ria danse	30
VIE INTERCOMMUNALE		VIE ÉCONOMIQUE/ INFOS DIVERSES	
- Charte d'éco-exemplarité	11	- Fabrice Abiven	31
- Accès déchèterie	11	- Etre soi	31
- Théâtre en bus	12	- Restos du Coeur Campagne d'hiver 2019/2020	31
		- Morbihan solidarité énergie	32
VIE SCOLAIRE		- Avis aux professionnels installés sur la commune	32
- Ecole Les Aigrettes	13	- Pass culture	33
- Ecole Sainte-Anne	14		
- Le Repère des Pitchounes	17	RENCONTRE	
		- Romain Mifort	34
VIE ASSOCIATIVE		ÉTAT CIVIL	35
- Union sportive nostangaise	19		
- Don du sang	19		
- APEL de l'école Saint Anne	20		
- Amicale Laïque	22		
- Comité de sauvegarde de la chapelle de Saint-Symphorien	23		

Infos Pratiques

MAIRIE de NOSTANG

Boîte Postale 27
2, rue Paul le Roux - 56690 NOSTANG

Tél. 02 97 65 75 43
Fax 02 97 65 60 68

mairie@nostang.fr
<http://nostang.fr>

Ouverture du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermeture au public le jeudi et le
samedi après-midi

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture :
mardi : 17h-19h
mercredi : 10h-12h/16h-18h
samedi : 10h-12h

DÉCHETTERIE

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-11h45/14h-17h45
Samedi 9h-11h45 / 13h30-17h15
Fermeture jeudi, dimanche et jours fériés.

Vous voulez faire parvenir ce bulletin d'informations à un parent, un ami ou toute autre personne ? Sachez qu'il est disponible sous format "pdf" sur simple demande en mairie (envoi par messagerie électronique uniquement).



Le mandat de l'équipe municipale s'achève. Au cours de ces six années, plusieurs dossiers importants ont mobilisé vos élus. L'un d'entre-eux, et non le moindre, concerne le lancement de la procédure de mise en révision du Plan Local d'Urbanisme.

En effet, cette révision générale du PLU s'est avérée nécessaire afin de prendre en compte l'évolution du contexte législatif de ces dernières années. Celui-ci vise, notamment, à lutter contre l'étalement urbain et la consommation excessive des espaces naturels, agricoles et forestiers. Cette procédure de révision s'impose également pour prendre en compte les dispositions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du pays de Lorient. D'une façon plus globale, le sujet du PLU est stratégique pour la commune. En effet, il ne s'agit pas seulement d'intégrer des données législatives, il s'agit surtout d'envisager l'avenir de la commune, de ses quartiers, villages, hameaux, et de son cadre de vie. Nostang a beaucoup évolué ces dernières années en passant le seuil des 1 500 habitants. Il s'agit désormais de maîtriser ce développement tout en conservant l'identité villageoise de la commune, terreau de son attractivité et de sa qualité de vie.

Pour mener à bien cette procédure de révision, la Municipalité est accompagnée du bureau d'études Urbaction de Plougoumelen, représenté par Joris Le Direach. Il travaille en binôme avec Althis, un autre bureau d'études basé à Brec'h, pour le volet environnemental. D'autre part, un groupe de travail a été constitué comme vous pourrez le lire par ailleurs. Celui-ci s'est déjà réuni à plusieurs reprises dans le cadre de la 1^{ère} phase de travaux, à savoir l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. En principe, ce PADD sera débattu par le Conseil Municipal en début d'année 2020. Enfin, sachez que vous pouvez suivre l'évolution de cette procédure par différents biais : ce bulletin d'informations, des réunions publiques, le site internet de la commune et une exposition permanente visible aux abords de la mairie...

Le Code électoral (article L52-1) interdit aux collectivités publiques de mener des actions de propagande pendant les six mois qui précèdent une élection. Cette disposition du Code électoral vise à empêcher tout candidat de tirer avantage de ses fonctions en utilisant les moyens de la collectivité pour son avantage personnel en vue des élections, notamment en mettant en valeur de façon directe ou indirecte ses succès et réalisations.

Afin de respecter cette déontologie, je clôturerai ainsi mon propos. Je rappelle toutefois que les prochaines élections municipales auront **lieu les 15 et 22 mars 2020**. Les Nostangais seront appelés à élire 19 conseillers municipaux, contre 15 actuellement, en raison de l'évolution démographique de la commune.

Jean-Pierre Gourden





Conseil Municipal du 27 mars 2019

Vote du budget primitif 2019

Le budget est voté en équilibre pour 1 415 037 € en section de fonctionnement et 873 696 € en section d'investissement.

Au chapitre des investissements, on notera : 42 782 € pour la restauration de la chapelle de Légevin, 94 230 € pour la poursuite des travaux d'aménagement du bourg, 63 549 € au titre du programme annuel d'entretien de la voirie communale et rurale, 45 000 € pour l'opération de désamiantage/déconstruction du Mille-Club et l'étude pour le remplacement de cet équipement, 153 550 € pour l'acquisition auprès de l'EPF (Etablissement Public Foncier) des murs de l'ex-immeuble Kernen (lire par ailleurs), 43 908 € d'honoraires dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, 60 000 € pour l'acquisition d'un terrain rue du Moténo (réserve foncière), 136 146 € pour des travaux de voirie divers (notamment, la reconstruction du pont de Mané-Locqueltas), 100 281 € pour l'acquisition de matériel, outillage et mobilier (tracteur neuf notamment, pour le service technique)...

Impositions locales

La Direction départementale des finances publiques a notifié à la Commune les bases d'impositions prévisionnelles pour l'année 2019. Dans l'hypothèse d'une reconduction des taux appliqués en 2018, le produit attendu des quatre taxes directes locales s'élèverait à 682 712 €. Par ailleurs, ce produit, augmenté des allocations compensatrices, permet l'équilibre budgétaire. En conséquence, le Conseil Municipal reconduit en 2019 les taux votés en 2018, comme suit :

Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	C. F. E.
20,68 %	21,07 %	52,96 %	18,50 %



Contrat d'association avec l'école Sainte-Anne

Toutes les classes de l'école privée Sainte-Anne sont soumises au régime du contrat d'association. Aussi, après examen du détail des frais de fonctionnement de l'école publique Les Aigrettes et sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal vote une participation financière globale de 44 571 € au titre de l'année civile 2019 (soit, classe maternelle : 918,58 € x 34 élèves et classes primaires : 296,43 € x 45 élèves).

Bail d'un local commercial

L'aménagement d'une terrasse (à l'usage de la crêperie du Roc'h) était prévu au permis de construire de l'immeuble de locaux commerciaux. Toutefois, sa réalisation avait été différée. Aussi, en accord avec Martine Le Nozach, commerçante concernée, la réalisation de cet aménagement a été programmée avant la saison estivale (travaux effectués en régie par le service technique communal).

Compte tenu de ce projet, le loyer de ce local commercial est majoré de 90 € ht/mois. Il est donc fixé à 670 € ht/mois à compter du 1^{er} août 2019.

Etude diagnostique des réseaux d'assainissement collectif

Parallèlement à la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme, il y a lieu d'effectuer une étude diagnostique des réseaux de collecte des eaux usées.

Une telle étude comprend quatre phases essentielles :

- Etat des lieux : connaissance du contexte local lié au territoire, recensement des documents règlementaires, des rejets non domestiques, des données terrain, des données de gestion des ouvrages,
- Mesures : volumes aux points caractéristiques du réseau, charges sur la station d'épuration,
- Localisation et identification des causes : anomalies, désordres...
- Elaboration d'un programme hiérarchisé : programme chiffré de travaux de réhabilitation et de restructuration éventuels.

Compte tenu de la technicité que requière une telle opération, le Conseil municipal décide de recourir à un assistant à maître d'ouvrage pour accompagner la commune dans cette démarche. Aussi, le Maire est autorisé à lancer une consultation de quatre bureaux d'études pour cette mission.



Fournitures scolaires

Le Conseil Municipal vote un crédit de 75 € par élève au titre de l'année civile 2019, pour l'achat de fournitures scolaires.

En conséquence, une subvention de 5 925 € (75 € x 79 élèves) sera mandatée à l'école privée Sainte-Anne et l'école publique Les Aigrettes bénéficiera, quant à elle, d'un crédit de 10 425 € (75 € x 139 élèves).



Projet de construction d'un cabinet paramédical

La commune est propriétaire d'un terrain non bâti, sis en mitoyenneté avec la résidence Kreis-Ker. Cette parcelle est cadastrée en section ZN n°335 pour une superficie de 329 m².

Ce terrain intéresse Maïwenn Pouhaër pour un projet de construction d'un cabinet paramédical. Il s'agirait du déplacement de son activité professionnelle puisque l'intéressée exerce déjà une activité d'orthophoniste, au 3, rue de l'école Sainte-Anne. Pour concrétiser son projet et au regard du plan de financement de cet investissement, l'intéressée propose un prix d'acquisition de 60 €/m² net vendeur.

Le Conseil Municipal approuve le projet de vente de la parcelle ZN n°335 à Maïwenn Pouhaër, aux conditions demandées et autorise le Maire à signer l'acte notarié.



Projet de cuisine centrale intercommunale

Un projet de construction d'une cuisine centrale intercommunale a été évoqué entre les élus des communes de la CCBBO. Ce projet pourrait concerner les cinq communes

membres, voire d'autres collectivités limitrophes. A ce jour, aucun lieu précis d'implantation n'a été proposé. Afin d'étudier la faisabilité d'un tel équipement, une étude sera commandée à un cabinet spécialisé.

Le Conseil Municipal approuve le principe de réalisation de ladite étude de faisabilité et la participation financière de la commune aux honoraires y relatifs.

Immeuble de locaux commerciaux sis 19, rue Paul Le Roux



Monsieur le Maire rappelle l'opération de réhabilitation de l'ancienne boucherie, située 19, rue Paul Le Roux, pour la réalisation de 3 cellules commerciales au rez-de-chaussée et d'un logement d'habitation à l'étage. Ce projet a nécessité l'acquisition de cet immeuble.

Pour l'acquisition et le portage de cette emprise, la commune avait fait appel à l'Etablissement Public Foncier (EPF Bretagne), par le biais d'une convention opérationnelle d'action foncière signée le 17 février 2012. Ainsi, l'EPF a acquis la nue-propriété pour 144 900 € et la commune l'usufruit du bien pour 1 € symbolique.

La commune a, depuis l'acquisition de ce bien, procédé à sa réhabilitation et à la mise en location des cellules commerciales et du logement d'habitation, Aussi, il convient que l'EPF revende à la commune de Nostang la nue-propriété de cet immeuble cadastré ZN 224 d'une contenance de 589 m².

Considérant que le prix de revient s'établit conformément à l'article 18 de la convention opérationnelle et est aujourd'hui estimé à 150 050,48 € ttc (coût d'acquisition, frais de notaire, impôt foncier, diagnostic structure et frais d'actualisation compris).

Le Conseil municipal approuve la cession par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne à la commune, des biens ci-dessus désignés, au prix de 150 050,48 € ttc et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession.



Conseil Municipal du 17 mai 2019

Etude diagnostique des réseaux d'assainissement collectif

Par délibération en date du 27 mars 2019, le Conseil Municipal a approuvé le principe de réalisation d'une étude diagnostique des réseaux de collecte des eaux usées, en parallèle à la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Dans ce cadre, il a été décidé de recourir à un assistant à maître d'ouvrage pour mener à bien ladite étude. Pour effectuer ladite mission, une consultation a été lancée auprès de quatre bureaux d'études. Sur les quatre bureaux d'études consultés, trois d'entre-eux ont déposé une offre en mairie : SCE Nantes : 11 934 € ttc, IRH Ploemeur : 15 540 € ttc, Bourgeois Vannes : 19 080 € ttc.

Après l'analyse technique et financière de ces trois offres, le Conseil Municipal retient l'offre du bureau d'études IRH, jugée la mieux-disante.

Contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles

L'attention de la mairie a été attirée par plusieurs administrés concernant la prolifération de rats dans certains secteurs de la commune. Aussi, la municipalité a pris contact avec la société Farago Bretagne, expert en hygiène, qui propose un contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles (dératisation/désourisation). Ce prestataire s'engage à mettre en œuvre les moyens de destruction des nuisibles cités, chez les particuliers, après inscription en mairie. Le technicien spécialisé interviendrait à raison de 4 passages par an.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Commune au dispositif proposé par la société Farago Bretagne. Pour cette prestation, la participation financière de la commune sera de 1 880 € ht/an (déplacement, main-d'œuvre et produits inclus).



Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme, il est proposé la création d'un groupe de travail qui serait composé d'élus, notamment les membres de la commission Urbanisme, mais également de personnes extérieures, administrés de la commune et représentants de différentes catégories socio-professionnelles.

Aussi, le Conseil Municipal approuve la composition de ce groupe de travail, comme suit : Jean-Pierre Gourden, Maire ; Christophe Terres, 1^{er} Adjoint ; Claude Conan, Adjoint délégué à l'urbanisme ; Denis L'Ange, Mathieu Rosnarho, André Capdeville, Marielle Le Bihan, membres de la commission urbanisme ; Jean-François Bréhaut, représentant du monde agricole ; Denis Le Bihan, chasseur et connaissance du territoire ; Didier Le Chanu, représentant du secteur économique ; Robert Sénéchal, ancien élu et pour sa connaissances historiques ; Jean-Marie Broquard, service ADS Communauté de communes ; Charlotte Izard et Matthieu Jan, Syndicat Mixte de la Ria d'Etel ; Suzanne Carour, Nolwenn Gentil ; Estelle Le Goff, Adjoint administratif, et Joël Danigo, Secrétaire général.



Diagnostic agricole

La Commune a prescrit la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme. Aussi, face à un cadre réglementaire qui évolue rapidement, et pour mieux appréhender son rôle dans l'aménagement du territoire, ainsi qu'orienter les choix futurs en matière d'urbanisme, il est primordial d'avoir une vision précise de l'activité agricole sur l'intégralité du territoire (économie, démographie, évolution...).

Pour établir ce diagnostic agricole, la Municipalité a sollicité les services de la Chambre d'Agriculture de Bretagne. En conséquence, celle-ci propose une convention pour définir le cadre de sa mission.

Après examen du projet de convention ainsi proposé, le Conseil Municipal en approuve les termes et accepte la participation financière induite, soit 4 816,56 € ttc.



Conseil Municipal du 23 septembre 2019

Lotissement privé Le Clos Locmaria

Par délibération en date du 12 décembre 2018, le Conseil Municipal a accepté le transfert dans le domaine public communal des espaces communs du lotissement privé « Le Clos Locmaria ». Toutefois, dans le cadre de la rédaction de l'acte relatif à ce transfert, le notaire concerné demande le bornage des espaces verts inclus dans l'emprise de la voirie du lotissement. Ceux-ci resteraient donc la propriété de l'association syndicale du lotissement, et continueraient d'être entretenus par les colotis.

Aussi, pour pouvoir finaliser l'acte notarié de cession à la commune de ces espaces communs, le Conseil Municipal approuve le bornage des espaces verts en question.

Finances communales

Par courrier du 19 juin 2019, le Préfet du Morbihan avait notifié le montant du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) revenant à l'ensemble intercommunal (Communauté de communes + communes membres), à savoir 265 863 € au titre de l'exercice 2019. Cette dotation 2019 accuse une forte diminution par rapport aux années antérieures (379 864 €

en 2018, 446 828 € en 2017). Par ailleurs, la communauté de communes doit faire face cette année à des investissements conséquents (environ 360 000 €) en matière de déploiement de la fibre optique et des montées en débit.

Aussi, pour les deux raisons précitées, le conseil communautaire, lors de sa séance du 10 juillet 2019, a délibéré quant à la ventilation de ce fonds. Ainsi, les conseillers communautaires se sont prononcés pour une attribution de la totalité des fonds à la communauté de communes. Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

Délaissé de terrain communal cité de Ker-Hent-Coz

A l'origine de l'aménagement de la cité de Ker-Hent-Coz, le plan de composition de ce lotissement prévoyait une réserve foncière pour la construction d'un poste transformateur électrique. Il s'agit de la parcelle cadastrée B 792 pour une superficie de 16 ca, propriété communale. Cependant, le transformateur projeté lors de la création du lotissement n'a, en fait, jamais été réalisé. Ladite parcelle est située en mitoyenneté avec la propriété de M. Guy Le Bihan qui souhaite en faire l'acquisition.

Compte tenu du fait que cette réserve foncière n'a plus aucun intérêt pour la collectivité, le Conseil Municipal approuve la vente de cette parcelle B 792 au profit de Monsieur Guy Le Bihan au prix de 15 € le m².

Urbanisme

Théâtre de verdure

À l'occasion de travaux de terrassement, sur la commune, a récupéré une quantité importante de terre végétale qui a été stockée sur le terrain de la rivière.

Un certain nombre d'entre vous ont dû se poser des questions sur ce tas de terre et son devenir. Ces questions ont trouvé réponse lors de la livraison du nouveau tracteur de la commune, début octobre. En effet, Arnaud, Jacques et Yann, employés du service technique ont mis en forme et réalisé un théâtre de verdure. Il s'agit de gradins enherbés aménagés pour y accueillir des petits ou des grands spectacles, kermesses, pièces de théâtre, concerts ou toutes autres représentations.





Révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2018. Depuis cette date, de nombreuses réunions du groupe de travail ont eu lieu ainsi qu'une réunion publique le 20 septembre 2019, pour des échanges autour des constats et des enjeux.

Plusieurs propositions d'orientations ont été définies :

- Permettre le renouvellement des générations et favoriser le parcours résidentiel,
- Structurer un projet urbain cohérent pour renforcer la centralité sans renoncer à un développement raisonné en campagne,
- Favoriser un développement harmonieux des activités sur le territoire communal dans le respect de la qualité des paysages,
- Garantir l'équilibre des milieux et préserver les ressources des territoires,
- Améliorer les déplacements et favoriser le développement durable de la commune.

Les documents constituant le Plan Local d'Urbanisme sont les suivants :

- Le rapport de présentation : il expose le diagnostic territorial, les constats et les enjeux,
- Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : il expose les orientations de la commune pour les 10/15 années à venir et planifie le projet politique à l'échelle du territoire,
- Les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) : elles décrivent les dispositions particulières qui précisent les conditions d'aménagement d'un quartier ou d'une zone à urbaniser,

■ Le règlement : il arrête les différentes zones de la commune, les règles de construction et d'aménagement, les emplacements réservés, les espaces boisés classés...

■ Les annexes : zonages d'assainissement eaux pluviales et eaux usées, servitudes d'utilité publique, annexe plomb...

Avancement de la procédure

Comme précisé ci-dessus, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises et une 1^{ère} réunion publique a été organisée. L'ensemble de ces échanges et cette concertation ont permis d'élaborer le projet de PADD. Celui-ci devrait être débattu par le Conseil municipal avant les élections municipales de mars 2019.

Plusieurs mois seront encore nécessaires pour continuer la procédure de révision jusqu'à l'enquête publique réglementaire et la consultation des personnes publiques associées.

Pour vous tenir au courant de l'état d'avancement de cette procédure, plusieurs moyens d'informations sont mis à votre disposition :

- Ce bulletin municipal et ses prochaines éditions,
- Le site internet officiel de la commune,
- Une exposition permanente, accessible 7 jours sur 7 (à proximité immédiate de la mairie).



La bibliothèque municipale

A Nostang, la bibliothèque est gérée par une équipe de bénévoles. Amelda Cloarec en faisait partie. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris son décès le 24 juillet dernier, à l'âge de 67 ans.

Pendant plus de sept années, Amelda a participé activement au fonctionnement de la bibliothèque, tant par l'accueil du public que par la gestion de l'équipement et le choix des ouvrages. Elle était également très impliquée dans la vie de la commune, notamment, en participant à l'organisation du don du sang ou de randonnées pour les enfants de nos écoles.

Son départ si soudain nous a beaucoup touchés.

Nous garderons d'Amelda le souvenir de sa joie de vivre, de sa gentillesse, d'une personne toujours disponible et prête à rendre service.

Toutes nos pensées vont à sa famille et plus particulièrement à Jean-Pierre, son époux et Delphine, sa fille.





Le service restauration scolaire

Le temps de pause méridienne à lieu à l'Espace Les Grands Chênes. Chaque midi, les lieux sont investis pour y accueillir entre 150 à 175 convives. Le service est organisé en 3 salles et géré par 3 équipes d'animateurs, ATSEMS et agents techniques.



Les enfants des deux écoles déjeunent en un seul service et sont répartis par niveau de classe et par degré d'autonomie. La première salle est dédiée aux maternelles (de la toute petite à la moyenne section).



Alicia, Fabienne, Yohann et Nathalie

Fabienne Juhel, responsable du restaurant, assure la bonne marche du service. Les ATSEM Vanessa, Anita, Joëlle et Brigitte, quant à elles, veillent au bon déroulement du repas et favorisent la socialisation et l'éveil au goût des plus petits.

À côté, Mallorie, Laura et Maud accueillent les enfants de grande section et de cours préparatoire. Ici, on favorise un peu plus l'accès à l'autonomie, on apprend à se servir seul, à utiliser un couteau, à partager un plat ou encore à débarrasser sa table. Alicia, Fabienne, Nathalie et Yohann s'occupent du service des grands qui déjeunent quant à eux, salle de la Rivière. Les animateurs ont pour mission de motiver les plus réfractaires, à goûter à tous les plats, et tout cela dans une ambiance conviviale et sympathique.

Le repas est aussi un temps éducatif.

Dans chaque salle, les équipes ont pour objectifs de favoriser le comportement social de l'enfant en transmettant des valeurs telles que le partage, l'échange, l'écoute, le respect de ses camarades et de la nourriture, ainsi que l'apprentissage des règles d'hygiène.

Les repas sont livrés chaque jour par le prestataire de service Restoria. Les menus sont conçus par une diététicienne dont la préoccupation est de privilégier l'équilibre et la diversité des menus.

Des menus à thème sont proposés une fois par trimestre, favorisant la découverte de la cuisine traditionnelle française ou étrangère.

Récemment, les enfants étaient invités à découvrir la cuisine thaïlandaise, un éveil aux saveurs asiatiques. Au menu : Salade de concombre et sa vinaigrette au sésame, curry de poisson au lait de coco et riz au lait à la mangue, tout un voyage !

Restoria dispose d'un site internet dédié aux parents et aux enfants « Radis La toque » <https://www.radislatoque.fr>.

Vous pourrez y retrouver tous les menus, les actualités, des recettes à tester et bien d'autres surprises !

NOUVEAUTÉ :

Depuis le 1^{er} novembre 2019, la loi Agriculture et alimentation (Egalim), impose en restauration collective, de proposer au moins un repas végétarien par semaine. C'est la première d'une série de mesures qui devront être mises en place par le secteur de la restauration collective :

- **Interdiction des bouteilles d'eau en plastique** à partir de janvier 2020,
- **Obligation d'avoir 50 % de produits de qualité et durables** (dont 20 % de bio) en 2022,
- **Suppression des barquettes en polypropylène** pour réchauffer les aliments dès 2025.

Tout cela, bien sûr, en poursuivant la lutte contre le gaspillage alimentaire !

Restoria, notre prestataire, n'a pas attendu cette obligation légale, puisqu'il propose des repas végétariens aux enfants depuis quelques mois, et les billes de soja et nuggets de blé sont des plats plutôt appréciés par les convives !



L'équipe des ATSEM



Mallorie, Laura et Maud



Une clôture montre davantage qu'elle ne cache

Dans une propriété, la clôture est souvent ce qui se voit le plus depuis la rue. Celle-ci est donc un élément important de notre paysage quotidien, qui entre pour beaucoup dans l'agrément des rues et des quartiers. Par le soin qui lui est consacré, elle révèle aussi l'attention que porte chaque habitant à la vue des autres, voisins ou simples passants.

Parce que l'aspect des clôtures est l'affaire de tous, il existe des procédures à respecter en la matière :

- Elles sont soumises à l'obligation de déclaration préalable en mairie (cerfa n°13703*06), ce qui permet à la commune de prescrire des règles concernant la nature, la hauteur ou l'aspect extérieur du projet, qui gagne à être conçu en même temps que la construction. Bien entendu, la réalisation de clôtures n'est jamais obligatoire : il est possible de vivre sans.

- L'article 11 du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) contient des dispositions spécifiques, pour chaque zone. Au-delà de ces règles, la commune souhaite rappeler qu'une belle clôture est souvent simple et réalisée pour un coût modique à partir d'éléments naturels tels que le bois, la pierre, et bien sûr une végétation fleurie et variée. A l'inverse, les éléments préfabriqués, ainsi que le "béton végétal" des haies à base d'une seule espèce créent en général des clôtures opaques et à la monotonie déprimante.

Sauvegarder les boisements et les zones humides c'est préserver la biodiversité (ou la richesse naturelle de la commune)

La commune est riche d'une biodiversité qui s'épanouit dans les nombreux espaces naturels qu'elle comprend: la Ria d'Étel, les autres cours d'eau et zones humides ainsi que les divers boisements. **Pour la préservation de la flore et de la faune sauvage** qu'abritent ces milieux, il est essentiel de préserver l'interconnexion de tous ces espaces qui constituent ce que l'on appelle la trame verte et bleue.

C'est pourquoi le plan local d'urbanisme (PLU) prévoit la préservation des zones humides ainsi que le classement de certains espaces boisés et de talus ou haies bocagers.

POUR RAPPEL :

- De manière générale, **le défrichage des espaces boisés classés ou à préserver ainsi que des haies ou des talus, est interdit**. La coupe et l'abattage d'arbres sont cependant possibles dans le cadre d'un plan de gestion (plantations arrivées à maturité principalement) et impliquent un reboisement ou une régénération naturelle du boisement. La coupe ou l'abattage d'arbres doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie (cerfa n°13404*06).

- **Tous, travaux, installations, aménagements ou constructions même ne comportant pas de fondation sont interdits en zone humide**. Pour vérifier si votre terrain est concerné par une zone humide, vous pouvez consulter l'inventaire des zones humides et des cours d'eau en mairie.



Que préférez-vous voir depuis la rue ?





Charte d'éco-exemplarité

Fin 2015, la Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan a été lauréate de l'appel à projets "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" lancé par le Ministère de l'écologie. Ce projet avait pour objectif la prévention, le tri et la valorisation des déchets. Dans ce cadre, la CCBBO s'était engagée à accompagner l'ensemble des acteurs de son territoire, les particuliers, les entreprises, les associations, dans la réduction de leurs déchets.

Aujourd'hui, c'est aux collectivités de s'engager !

En effet, chacun peut contribuer à sa manière, à réduire les quantités de déchets qu'il produit, y compris dans le cadre de ses activités professionnelles.

Nous sommes tous acteurs et responsables de ce que nous jetons ! C'est pourquoi la collectivité se doit d'être exemplaire auprès de ses concitoyens.

Réduire à la source la production de déchets, réutiliser, recycler, valoriser sont des orientations auxquelles la commune de Nostang adhère, favorisant ainsi, une gestion durable des déchets sur son territoire.

Après une délibération en conseil municipal, les élus se sont donc engagés en signant la charte d'éco-exemplarité, proposée par la CCBBO.

Cette charte à destination de tous les services (administratifs, périscolaires ou techniques) conforte chaque agent à être éco-exemplaire dans son travail quotidien à travers quelques engagements et gestes concrets.

Sensibiliser les agents aux consignes de tri au travers de formation, limiter et valoriser les matières organiques de la collectivité en compostant les déchets issus de l'entretien des espaces verts, éviter les produits toxiques en privilégiant les produits éco-labellisés sont autant de mesures concrètes qui peuvent facilement se mettre en place.

La démarche se veut participative et chaque agent peut contribuer à la mise en place d'actions pertinentes.

Christophe Terres, Yann Collin et Maud Roulé sont chargés d'animer, coordonner et assurer un suivi des actions mises en place au sein de tous les services.

En fonction du degré d'engagement validé par la CCBBO, la commune sera labellisée niveau 1,2 ou 3.

« Il est vrai que c'est en initiant les plus petites actions que l'on amorce de grands changements ».
Pierre Rabhi.



Accès déchèterie

J'emploie un CESU pour l'entretien de mon jardin, peut-il utiliser ma vignette pour accéder à la déchèterie de Merlevenez ?

Votre vignette est personnelle et ne se prête pas. Cependant, il vous est possible de fournir à votre employé CESU une procuration signée par vos soins.

Au préalable, chaque CESU doit s'enregistrer au siège de la CCBBO en fournissant l'attestation de déclaration CESU. L'accès à la déchèterie et les dépôts de déchets seront alors gratuits pour le CESU sur présentation de la procuration signée par l'employeur et valable dans un délai de trois jours francs.

La procuration est disponible à l'accueil de la CCBBO, à la déchèterie et sur le site www.ccbbo.fr.



Théâtre en bus

L'opération **Théâtre en bus**, une action de la **Communauté de Communes Blavet-Bellevue-Océan**, est relancée pour une nouvelle saison !

Pour la première fois, quatre spectacles seront proposés.

La CCBBO finance le déplacement en bus vers les théâtres. Les habitants des cinq communes bénéficient d'un tarif de groupe pour l'entrée.

Les horaires de passage du bus seront précisés ultérieurement, au moment de l'achat des billets. Ces derniers sont en vente dans chaque commune, de huit à quatre semaines avant la date du spectacle.

LA PROGRAMMATION

Du Théâtre Quai 9, à Lanester :

■ Samedi 14 décembre, à 20h : « Concerto pour deux clowns » de Julia Moa Caprez et Igor Sellem. Mime clown, acrobaties, musique, quelques mots à peine... Les Rois vagabonds parlent un langage universel. Spectacle familial à partir de 8 ans.

Tarifs : 13 €, 5 €.

■ Vendredi 24 janvier, à 20h : « Ainsi la nuit », de Luc Petton, Compagnie Le Guetteur, (danse et animaux) Tout public. **Tarifs : 13 €, 17 €, 5 €.**

■ Jeudi 12 mars, à 20h : « Tempête ! », adaptation d'Irina Brook, d'après William Shakespeare, Théâtre national de Nice. Sur un air de mandoline et dans une ambiance de film italien, dans une pizzeria contemporaine... À partir de 12 ans. **Tarifs : 21 €, 13 €, 5 €.**

Du Théâtre de Lorient :

■ Samedi 26 mai, à 20 h : « Jadayel », Quatuor Béla (musique). Dans le cadre des 10 ans du festival littéraire Les Lorientales. Tout public. **Tarifs : 20 €, 13 €, 10 €.**

Contact en Mairie.





École Les Aigrettes

L'année scolaire 2018-2019 s'est terminée par des séances de voile proposées du CE2 au CM2, des séances de poney pour les CP aux CE1, une sortie très enrichissante au Tropical Parc avec les MS et GS et la 2ème visite aux animaux de la ferme pédagogique de Saint Niau pour les TPS-PS.

■ **Le 21 juin**, les élèves de la chorale de l'école se sont produits sur le podium, place de la rivière. Les enfants étaient fiers de participer à la fête de la musique de Nostang avec des chansons sur le thème du développement durable, travaillées tout au long de l'année. Cette chorale, menée par Fanny Gueguen, permet de fédérer tous les élèves de l'école.

■ **Puis, le 28 juin**, s'est déroulé le spectacle de la fête de l'école, organisée par l'Amicale Laïque. Le thème abordé cette année était le recyclage des déchets. Au retour des grandes vacances, les 139 petits et grands ont eu le plaisir de se retrouver, le lundi 2 septembre. Cette année encore, l'école s'est inscrite au dispositif de l'éducation nationale « Ecole et cinéma ».

Nous sommes heureux de retrouver Yvon Bonniou de l'association « Lire et Faire Lire ». Nous le remercions du temps qu'il consacre aux enfants, bénévolement, pour promouvoir la lecture.

■ **Les élèves des CP et CE1** auront, de novembre à fin janvier, des séances de piscine pour passer le « Test de Natation pour la pratique des activités nautiques ».



■ **Les élèves de TPS PS** se sont inscrits pour deux séances à la ferme pédagogique de Saint Niau. Ils iront aussi dans une ferme Biologique Locale et Solidaire de l'association « Optim-ism », participer à une séance « Les petits marmitons à la découverte des saveurs ».

D'autres sorties pédagogiques suivront en fonction des projets des classes.

■ **La chorale de l'école prépare de nouveau des chansons** de Noël pour la fête organisée par l'Amicale Laïque, le vendredi 13 décembre 2019.

Nous remercions les parents pour leur investissement qui permet aux élèves de bénéficier de sorties pédagogiques.



École Sainte-Anne

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE SAINTE ANNE :

L'école Sainte Anne a pu vivre une très belle rentrée en septembre 2019 avec l'annonce de l'ouverture de la 4^{ème} classe.

Anita Blot Bûcher, directrice de l'école est très heureuse d'accueillir deux nouvelles enseignantes à temps plein. L'école a dorénavant des classes de primaire à double niveau.

Gilles Meslé enseigne en CM1 CM2, Anne-Laure Alliot en CE1 et CE2, Laurence Portanguen est titulaire de la classe de GS et CP et Anita Blot Bûcher, directrice de l'école, enseigne en classe de maternelle conjointement

avec Gabrielle Lorrzuri nommée à $\frac{1}{4}$ temps qui enseigne tous les vendredis sur le temps de décharge de direction.

Cette année, l'effectif de l'école est en hausse avec 27 élèves en PS-MS, 23 élèves en GS-CP, 20 élèves en CE1-CE2 et 23 élèves en CM1-CM2 soit un total de 93 élèves.

Le jour de la rentrée s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse avec un café offert aux parents par l'APEL de l'école, suivi d'une très belle bénédiction des cartables, célébrée par Père Gilbert et Père Jean Baptiste.





THÈME DE L'ANNÉE : LE SPORT

Cette année les enseignants ont choisi de travailler autour du thème du sport.

Les enseignants souhaitent notamment faire découvrir des sports à leurs élèves sous forme d'initiation (capoeira/boules bretonnes/jeux bretons/skateboard/golf/ kayak).

Pour amorcer le projet d'année, les élèves de cycle 1 et 2 ont eu la joie d'assister le jeudi 12 septembre à un spectacle interactif intitulé «Sur la piste des arts» de la Compagnie Planète Mômes. Les élèves ont découvert les métiers liés aux arts circassiens mettant en valeur l'agilité du corps.

D'ores et déjà les élèves ont pratiqué les rollers grâce aux kits mis à disposition par l'UGSEL. Le kit badminton est réservé pour la période de mars et avril. Une animatrice UGSEL viendra initier les élèves de GS CP CE1 et CE2 à la gym dans la salle Ar Yaouankiz pendant 6 séances en décembre. Les cycles rugby et piscine seront également reconduits. Quant aux élèves de GS et CP, ils participeront aux jeux départementaux le 18 juin 2020 à Surzur.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT: ECO CITOYENNETÉ :

Cette année, l'école ne s'inscrit pas au programme éco-école pour obtenir une nouvelle labellisation mais dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'un des axes du projet d'établissement, des actions seront mises en place afin de pérenniser les thèmes de labels déjà exploités (déchets/alimentation/eau/biodiversité).

La charte «Territoire zéro déchet zéro gaspillage» en partenariat avec la CCCBO avait été signée par l'école en mai 2016. Des actions et animations seront mises en œuvre au fil de l'année scolaire avec Edith Bourgoïn, notamment en janvier 2020 où les élèves de CE et CM seront initiés aux filières de recyclage.

RENCONTRE SPORTIVE DE RÉSEAU :

La première rencontre sportive avec les autres écoles privées du Réseau Ria Blavet a eu lieu à Merlevenez le vendredi 11 octobre 2019.

Les élèves des écoles catholiques de Nostang, Merlevenez, Kervignac, Sainte-Hélène et Landévant se sont retrouvés au stade de la Madeleine pour la désormais traditionnelle rencontre sportive de début d'année. Les enfants se sont mesurés en course de fond sur des circuits adaptés à chacun des niveaux, du cycle 2 au cycle 3, sur 2 500 mètres pour les plus âgés.

Les dix premiers garçons et les dix premières filles de chaque course se sont vus remettre un diplôme indiquant leur classement, sachant que tous les participants ont terminé leur course. Ils ont été félicités pour les efforts fournis.

Quant aux élèves de maternelle du réseau, ils se retrouveront en juin 2020 pour les Olympuces afin de réaliser des ateliers sportifs: parachute, lancer, relais vélos, parcours d'équilibre, les rivières magiques etc.

Michel Collin, entomologiste morbihannais qui était venu au printemps 2019, reviendra en 2020 faire une animation à l'école. Il était intervenu à l'école dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides, apportant avec lui sa collection d'insectes, pour ensuite initier les enfants à leur capture et leur observation dans les bois.

Les élèves de CE/CM participeront en mai 2020 au nettoyage de la rivière du Roch avec les bénévoles de l'association Les Chemins d'Antan et le même jour, les élèves de GS CP feront une promenade à Nostang et seront initiés à l'observation des oiseaux et des plantes.



PROJET D'ÉTABLISSEMENT : LANGAGE ORAL ET LITTÉRATURE

Toujours dans le cadre du projet de l'établissement, les élèves vont reconduire mensuellement le forum afin de développer leurs compétences à l'oral et la prise de parole.

Ce sera l'occasion pour eux de faire un exposé de leur choix devant leurs camarades de classe et de présenter leurs hobbies. Pour les plus jeunes de maternelle, le forum est l'occasion de réciter les comptines et poésies apprises en français ou en anglais et de présenter les albums de littérature de jeunesse exploités en classe.



Par ailleurs, pour la troisième année, l'école s'est inscrite au vote du prix littéraire les « incorruptibles ». Les élèves GS, CP, CE, CM et leurs familles sont sollicités pour le vote des albums sélectionnés au niveau national. Les élèves iront donc voter à la mairie de Nostang en mai 2020 pour l'album de leur choix.



SORTIE PATRIMOINE ET CLASSE DE DÉCOUVERTE EN 2020 :

Comme l'an dernier, une sortie patrimoine sera proposée aux élèves de CM1 et CM2, cette fois-ci elle permettra de découvrir le littoral et ses ressources halieutiques notamment l'ostréiculture.

Lors de la sortie patrimoine du mardi 26 juin 2019, les élèves du CE1 au CM2 de l'école Sainte-Anne ont randonné à travers Nostang, afin de se familiariser avec le patrimoine historique de la commune. Ils ont ainsi découvert un dolmen effondré, un pont romain, un observatoire pour les oiseaux, les chapelles de Légevin et de Locmaria, et surtout, ils ont été accueillis par Madame et Monsieur de Neuville, les propriétaires du château du Rongouët, qui leur ont présenté les différentes parties de leur domaine, dont l'orangerie et les ruines du château du XVIII^{ème} siècle. Ils leur ont raconté l'histoire de leur propriété, de sa fondation au Moyen-Âge, à sa destruction par les bombardements canadiens, lors de la 2^{ème} guerre mondiale. Nul doute que les enfants en savent dorénavant un peu plus sur la riche histoire de leur commune.

Une classe de découverte de deux jours avec nuitée sera proposée au troisième trimestre aux élèves de l'école de la PS2 aux CM2, en lien avec le thème d'année, la pratique des activités sportives. L'APEL de l'école participera financièrement à cette sortie.

Après les vacances de la Toussaint, les élèves de l'école vont activement préparer le spectacle de l'arbre de Noël qui aura lieu le samedi 14 décembre 2019 à la salle de la rivière. Un spectacle sera offert par la municipalité le 9 décembre 2019 et à la même période une séance de cinéma sera offerte par l'APEL.

Pour tout renseignement sur l'école,
vous pouvez contacter :

Anita Blot-Bûcher par téléphone
au 02.97.65.70.11 et au 06 03 69 57 90
ou par courriel à l'adresse suivante :

ste.anne-nost@wanadoo.fr

Retrouvez l'actualité de l'école sur le blog :
<http://sainte-anne-nostang.e-monsite.com>



Le Repère des Pitchounes

LES VACANCES D'AUTOMNE AU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a fait le plein pour les vacances d'automne. L'équipe d'animation renforcée par deux stagiaires, a accueilli en moyenne 34 enfants par jour !

La thématique "Halloween" remporte toujours un franc succès chez les enfants et nombreux étaient « les petits monstres » à venir s'amuser chaque jour !



L'équipe avait concocté un cocktail détonnant d'animations diverses et variées avec, pour les plus jeunes, un focus sur les émotions.

Les plus grands, quant à eux, ont été initiés au concept novateur des "escape game". Comme leur nom l'indique, il s'agit de jeux d'évasion dans lesquels les enfants doivent réfléchir ensemble et trouver des solutions pour sortir d'une pièce dans un temps imparti. En plus de développer la réflexion, ces jeux sont un excellent moyen de générer de la coopération entre les enfants et de la cohésion d'équipe.

Malgré une météo maussade, les enfants se sont rendus au jardin de la Croizetière à Riantec, fin octobre. Il s'agit d'un jardin pédagogique, géré par l'association Optim'ism du Réseau Cocagne, qui teste et construit la transition sociale et écologique dans le Pays de Lorient.

L'après-midi a démarré par un éveil des sens et une visite du potager "riche" en dégustations... plantes aromatiques, mais aussi légumes de saison : betteraves, carottes et poireaux...

Les enfants ont visité les serres et découvert la famille des cucurbitacées, toutes aussi différentes les unes des autres.

Ils ont également réalisé des semis de blettes dans de jolis pots en papier, confectionnés par leurs petites mains.

Ils ont poursuivi par un atelier cuisine. Les petits comme les grands, ont tous mis la main à la pâte pour préparer le goûter : des gaufres au potiron, accompagnées d'une chantilly à la betterave ou d'une crème chocolat châtaigne.

L'après-midi pluvieuse s'est terminée par la dégustation tant attendue de leurs petits plats, bien au chaud dans la yourte de l'association.

Les animateurs tiennent à remercier tous les enfants qui ont participé au concours de dessin qui était organisé pendant les vacances et félicitent les heureux gagnants : Tess, Adam, Billie, Mathéo, Hugo et Juliann qui ont remporté de jolies brosses à dents accompagnées de friandises.

Le centre ouvrira à nouveau ses portes pour les vacances d'hiver du 17 au 21 février !





Vie Scolaire

LE PASS'LOISIRS

Il a ouvert ses portes pour la troisième fois du mardi 22 au jeudi 25 octobre.

Le mardi, les jeunes se sont perfectionnés au skateboard avec Thomas Rapiteau de la Shaka Skate School.

Le vendredi, une séance de Laser tag a été organisée dans les bois. Il s'agit d'un jeu de stratégie s'apparentant au paint-ball : chaque joueur est équipé d'un pistolet factice et d'un casque avec capteur. Le but du jeu est d'enregistrer un maximum de points en ciblant ses adversaires.

La soirée s'est poursuivie à l'ALSH par une soirée pizza maison.

Onze pré-ados ont participé aux activités proposées par Alicia Jégo.

Ouvert aux jeunes de 10-13 ans, le Pass'loisirs a pour objectif de permettre aux préados de se retrouver autour d'activités diverses (culturelles, sportives, manuelles) ou de monter des projets.

Le fonctionnement se veut participatif et les activités proposées sont en adéquation avec les envies des jeunes.

Pour répondre au maximum à leurs attentes, nous les invitons à nous rencontrer à l'ALSH pour proposer des idées d'activités.



Séance de laser tag



Intervention Les Bouchons du pays de Lorient

LES MERCREDIS : PROJET SOLIDAIRE AU CENTRE DE LOISIRS !

Dans le cadre du nouveau projet d'éco-exemplarité mené au sein de tous les services municipaux, Alicia Jégo, directrice du centre de loisirs les mercredis, a reçu, au mois de novembre, Monsieur Le Dœuff de l'association "Les bouchons du Pays de Lorient".

Son intervention a permis aux enfants d'être sensibilisés au tri et recyclage des déchets tout en menant une action solidaire. En effet, les bouchons collectés sont ensuite vendus et valorisés par un recycleur. Le bénéfice généré par la vente sert ensuite à l'achat de fauteuils pour des personnes en situation de handicap.

Pour rappel, l'association a mis en place trois lieux de dépôts de bouchons : Place Eugène Le Bihan, l'ALSH Le Repère des Pitchounes et l'école Sainte-Anne.



Union sportive nostangaise

La saison a commencé avec une nouvelle équipe dirigeante et un nouvel entraîneur.

Nous avons terminé l'année 2018/2019 par notre assemblée générale qui a vu un nouveau bureau se constituer avec Loïc Mattenet comme président, Gabrielle Galvaing pour le secrétariat et Régis Eliot au poste de trésorier.

Cette année nous avons innové en remplaçant le concours de boules par un concours de palets qui a remporté un franc succès en rassemblant 50 équipes.

Les seniors A, après être descendus en D3, sont repartis d'un bon pied sous la houlette de leur nouvel entraîneur Hamid. Les résultats sont bons et la motivation aussi. Il faut continuer sur cette lancée.

Nos petits footeux ont aussi fait leur rentrée en entente avec Sainte-Hélène soit Nostelene.

Les entraînements ont lieu les mardis de 18h à 19h30. Ils ont un nouveau dirigeant, Christian Kerbellec.

MANIFESTATIONS À VENIR :

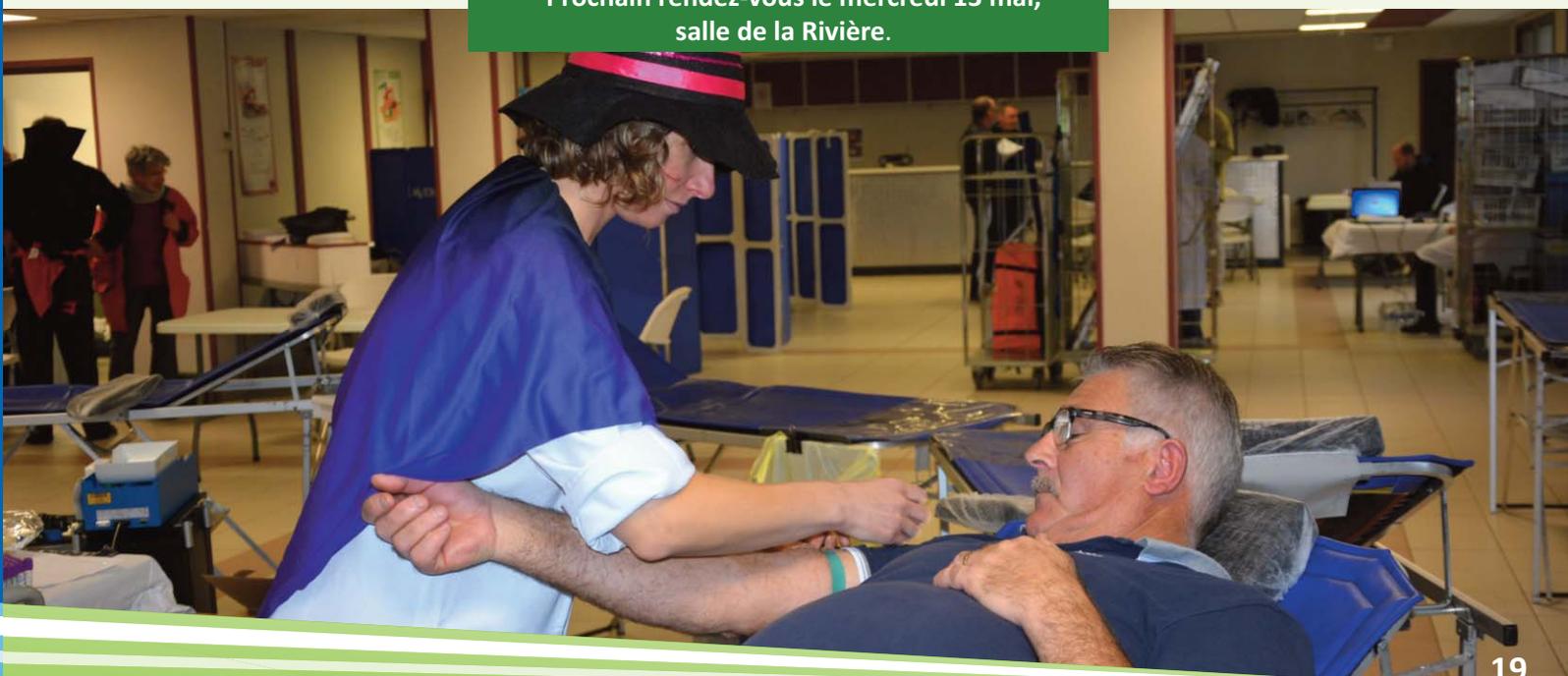
- Le goûter de Noël se déroulera le 21 décembre
- La traditionnelle galette des rois, qui sera organisée après un match, de façon à avoir le plus de participants possible, aura lieu dans nos locaux du Mille Club, la date reste à définir.
- Le loto se tiendra le samedi 25 avril prochain.

Pour des renseignements complémentaires concernant l'USN contacter le président au 07 82 23 79 00 ou le secrétariat au 06 24 59 15 04 ou 07 86 35 48 79.

Don du sang

L'association du Don du sang remercie les cinquante-cinq donneurs qui se sont déplacés pour cette collecte annuelle. Cette forte participation, permettra de maintenir notre point de collecte.

Prochain rendez-vous le mercredi 13 mai, salle de la Rivière.





APEL de l'école Saint Anne

RÔLE DE L'ASSOCIATION :

Le rôle de l'APEL est de soutenir l'implication des parents d'élèves dans la vie de l'école Sainte Anne. La présidente, Angélique Le Galludec, représente les parents et assure le lien entre eux et l'équipe pédagogique.

L'APEL de l'école Sainte Anne invite les parents au pot de rentrée ainsi qu'à l'assemblée générale. Elle organise des fêtes et rencontres : soirée couscous, arbre de Noël, kermesse, vente de fromages et brioches, collecte de journaux. Toutes ces animations permettent la rencontre et la création de liens entre parents.

Les fonds recueillis à l'occasion de ces moments de convivialité servent à financer des projets pédagogiques : sorties cinéma, séances de piscine, classes de découverte et de neige. Les parents d'élèves, dans la mesure du possible, se rendent disponibles pour accompagner les classes dans le cadre de ces activités.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 4 OCTOBRE 2019 AVEC ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU :

Angélique Le Galludec (Présidente), Anne-Françoise Le Bihan (Vice-présidente), Jean-Marie Blayo (Trésorier), Marc Artur (Trésorier-Adjoint), Aurélie Guyonvarch (Secrétaire), Audrey Le Serrec (Secrétaire Adjointe), Florence Stephant, Noëla Pasco, Vincent Huard, Irène De Château Thierry, Virginie Lamourec, Franck Even, Anthony Le Hasif, Claire Thomas, Brenwenn Loezic, Vincent Bourgeon Xavier Douge, Julie Bouedec et Stéphane Le Gleut (membres)

■ La vente de chocolats Alex Olivier et la vente de chocolats de la boulangerie A. et M. Pent pour Noël 2019



Le nouveau bureau de l'APEL (Absents sur la photo : Irène De Château Thierry, Claire Thomas, Brenwenn Loezic, Julie Bouedec, Stéphane Le Gleut)



■ **La première manifestation de l'année, la soirée couscous du 19 octobre 2019 fut une belle réussite** avec 306 repas dont 143 repas adultes sur place, 38 repas enfants sur place et 125 repas à emporter.

■ **La prochaine manifestation sera l'Arbre de Noël du samedi 14 décembre à 19H00** avec le spectacle des enfants réalisé par l'équipe enseignante et l'arrivée du Père Noël en soirée pour la remise d'un cadeau à chaque enfant. Restauration sur place (Sandwichs...), vente de gâteaux confectionnés par les familles de l'école...

■ **Samedi 7 mars 2020, la vente de fromages du Jura issus de la fromagerie "La Grande Rivière" et des brioches familiales de la boulangerie Anthony et Myriam. Pent.** Les commandes seront à nous faire parvenir avant le 10 février. Les fromages proposés, seront le comté AOP 12 mois, le morbier AOP et la raclette AOP.

■ **Samedi 28 mars et dimanche 29 mars 2020, grand weekend de collecte des journaux et divers papiers sur le terrain de la rivière, à l'Espace Les Grands Chênes" :**

La collecte continue tout au long de l'année scolaire avec un dépôt possible à l'école à 8h35, 12h et 16h30. Si ces horaires ne conviennent pas, se rapprocher de l'équipe de l'APEL par mail : apelsteannenostang@gmail.com

■ **Et pour terminer, samedi 27 juin 2020 à partir de 12h, la kermesse des enfants** avec repas, vente de gâteaux, spectacle des enfants et grande tombola...

Les bénéfices des manifestations organisées par le bureau de l'APEL serviront aux activités, spectacles et sorties de tous les enfants de l'école suivant le thème choisi par l'équipe enseignante (Spectacle interactif Planètes mômes, cinéma, activités sportives, piscine, classe verte et de neige...).

Compte Facebook de l'APEL :
www.facebook.com/APELSainteAnneNostang
Adresse mail de l'APEL :
apelsteannenostang@gmail.com





Amicale Laïque

LE BILAN DE L'ANNÉE :

L'année scolaire 2018-2019 s'est terminée par la kermesse de l'école le 28 juin 2019. La météo était clémente, prolongeant agréablement la soirée. L'équipe pédagogique avait choisi le thème de l'écologie et du recyclage pour le spectacle des enfants.

Le centre équestre des Grands Pins de Plouhinec était de nouveau présent pour permettre aux enfants d'effectuer des tours à poney. Une nouveauté cette année: la possibilité de commander un repas paëlla avec une pâtisserie. 80 repas ont été commandés pour cette première fois! Et comme toujours : des jeux et des grillades !

L'année dernière (2018-2019), les actions menées par l'Amicale Laïque ont permis de financer un projet pour chaque classe :

- **TPS/PS** : séances à la ferme de St Niau à Lanester
- **MS/GS/CP** : une sortie à Tropical Parc à St Jacut Les Pins
- **CP/CE1** : 4 séances de poney au centre équestre Des Grands Pins de Plouhinec
- **CE2/CM1/CM2** : 4 séances de voile au centre nautique d'Etel.



LE NOUVEAU BUREAU :

Lors de l'assemblée générale de septembre 2019, 4 personnes ont démissionné de leurs postes au bureau: Jean-Gabriel Rapin, Christophe Scherr, Agnès Belhomme et Adeline Penso.

Un nouveau bureau s'est alors constitué accueillant 3 nouveaux membres : Patricia Le Roux, Jean-François Penverne et Marina Gain-Le Ray. Voici les rôles de chacun :

- Président et vice-président : Mikaëla Orjubin et Cindy Royer
- Trésorier et vice-trésorier: Olivier Jule et Patricia Le Roux
- Secrétaire et vice-secrétaire : Cécile Couzic et Jean-François Penverne
- Membres actifs du bureau : Marina Gain-Le Ray, Cécile Rochard et Agnès Belhomme.

Cette nouvelle équipe tentera d'organiser les manifestations prévues au calendrier et pourquoi pas de proposer de nouvelles opérations afin de fédérer les parents autour d'un objectif commun : permettre aux enseignants de l'école d'organiser des projets pour nos enfants.

Fête de l'école





LES MANIFESTATIONS À VENIR :

Le 13 décembre 2019 aura lieu la fête de Noël. Des sapins en provenance d'Inguiniel auront pu être commandés en amont, ainsi que des chocolats de la chocolaterie Hafnaoui et des coffrets de bière La Belle Joie de Kervignac,

Le 21 mars 2020 aura lieu le repas annuel de l'Amicale Laïque et le 26 juin, la fête de l'école publique Les Aigrettes.

REMERCIEMENTS :

Beaucoup de «nouvelles têtes» (et «d'anciennes»!) ont aidé au déroulement des événements de l'année. Merci à tous pour votre engagement ! Nous aurons encore besoin de vous cette année !

N'hésitez pas à nous contacter directement quand vous nous croisez ou par mail :

lesaigrettes.nostang56@gmail.com.

Vous pouvez aussi consulter les actualités et trouver les bons de commande des opérations sur la page **Facebook : Amicale école les Aigrettes**.

Comité de sauvegarde de la chapelle de Saint-Symphorien

Le dimanche 22 Septembre, se tenait le traditionnel Pardon de la chapelle de Saint Symphorien.

Cette édition 2019 fut, une nouvelle fois, une réussite et le repas servi près de l'édifice, apprécié de tous : environ 250 convives se sont régalés et une bonne affluence fut remarquée à la soirée crêpes qui clôturait la journée.

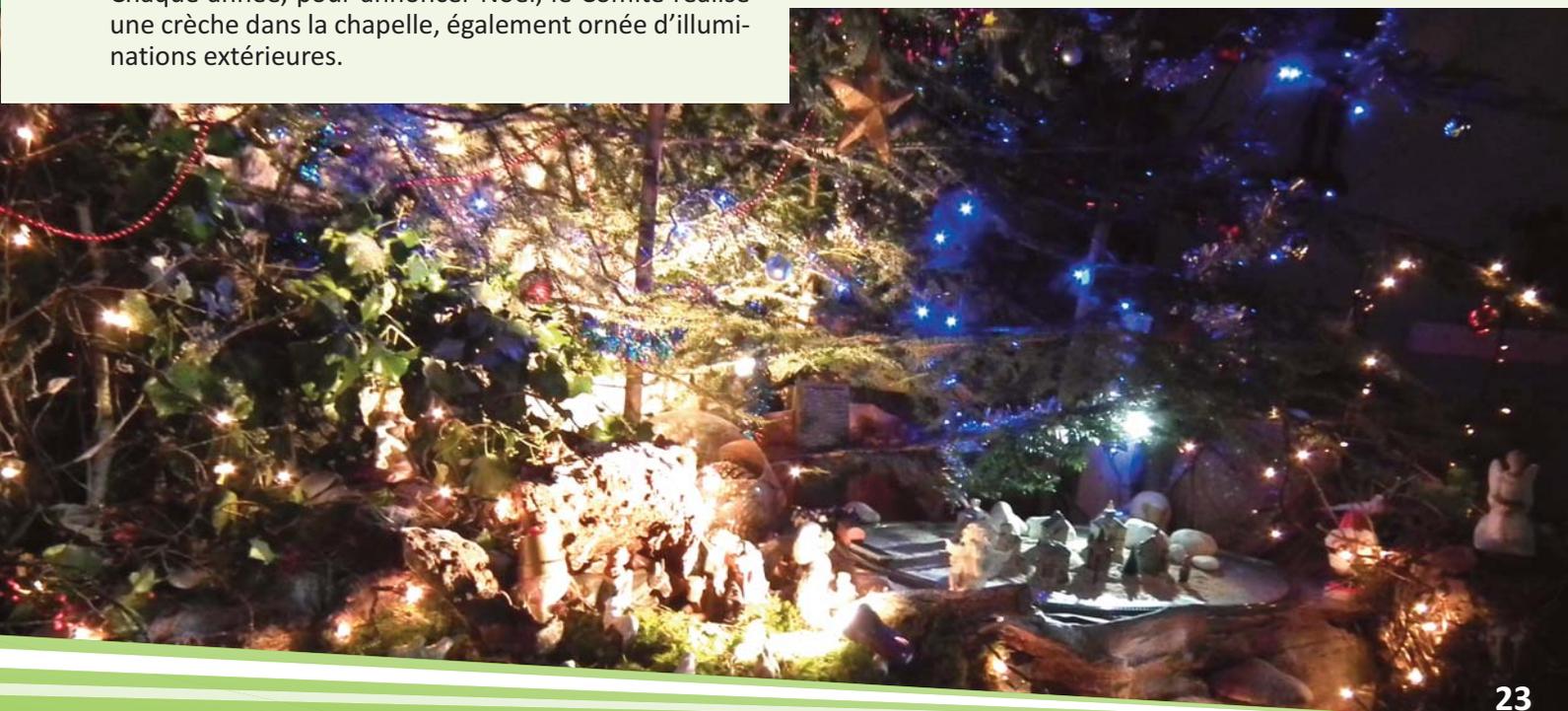
Ainsi, de façon sereine, de nouveaux travaux et investissements pourront voir le jour.

Chaque année, pour annoncer Noël, le Comité réalise une crèche dans la chapelle, également ornée d'illuminations extérieures.

L'équipe des bénévoles vous invite à venir voir la crèche entre le 23 Décembre et le 12 Janvier inclus, dates pendant lesquelles la chapelle sera ouverte tous les jours de 11h à 18h (Gratuit).

La traditionnelle galette des rois sera partagée le 18 janvier 2019 avec tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Le Comité vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.





Gym vitalité

Les activités de Gym Vitalité, association sportive membre de la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire, ont repris depuis le 9 septembre, sur les trois communes de Nostang, Kervignac et Sainte Hélène.

De nouveaux cours sur Nostang ont attiré de nouveaux adhérents :

■ **Le cross-training** : exercices alternant travail cardio et renforcement musculaire, tout en développant l'équilibre, l'agilité et la coordination, mardi soir.



■ **Le pilates** : pour répondre à une augmentation de la demande, nous avons ouvert un nouveau cours, vendredi matin et mardi soir.

■ **Le stretching** : étirements, jeudi soir.

■ **Et toujours** : la gym douce, vendredi matin

A Kervignac, sont proposés des cours de gym douce (lundi matin), pilates (lundi, mardi et jeudi matin), zumba (jeudi matin) et gym enfants (mercredi matin).

A Sainte Hélène, un cours de gym tonique, mercredi soir. Sans oublier la marche nordique sur les sentiers environnants, mardi matin.

Toutes ces activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire, des tarifs dégressifs sont appliqués pour plusieurs cours suivis.

gymvitalite0@gmail.com ou 06.49.22.99.92 (Françoise) ou 06.32.46.12.57 (Claudine)
<https://www.facebook.com/gymvitalite.kervignac>

Patchanostang

Du 21 au 23 juin 2019, le club a organisé, dans la chapelle de Locmaria, une exposition des ouvrages réalisés par ses adhérentes.

150 personnes se sont déplacées pour l'occasion et ont apprécié le travail fait. Le club a repris ses activités et pense à de nouveaux projets.

Contact : 07 85 86 17 16 (Yvonne) ou
06 32 46 12 57 (Claudine)





Comité de sauvegarde de la chapelle de Légevin



1570-2020 : 450 ans d'histoire et beaucoup d'avenir

Edifiée à la fin du 16^e siècle (1570, d'après les sources), la chapelle de Légevin fut une étape importante du pèlerinage vers Notre Dame de Quelven, soit près d'un siècle avant que Sainte Anne d'Auray ne devienne à son tour centre de pèlerinage.

Grâce au savoir-faire des bâtisseurs, et aux soins constants apportés par nos anciens à son entretien, la chapelle a traversé les siècles et reste aujourd'hui un témoignage vivant du patrimoine culturel, religieux et architectural de notre village.

C'est à la protection et au développement de ce patrimoine que le Comité de Sauvegarde de la chapelle, œuvre depuis de nombreuses années, grâce à l'engagement de ses bénévoles et à votre soutien à tous.

Quoi de mieux dès lors, en cette année 2020, que de fêter avec faste et dynamisme la longue et riche histoire de Légevin. C'est là l'ambition du Projet « 450 ans de La Chapelle » auquel nous vous invitons.

Bien sûr ce projet est en cours d'élaboration, mais on sait déjà qu'il culminera autour du Pardon du 15 août avec un événement exceptionnel : 450 ans d'histoire (la grande), d'histoires (plus petites mais ô combien touchantes), de souvenirs et de savoirs auxquels hommes et femmes de notre village et de notre région ont contribué...et contribuent encore.

Concrètement, les animations que nous voulons proposer s'articulent autour de quelques thèmes: fêter (jeux, concerts, artisanat...), se cultiver (exposition, témoignages, visites guidées...), se restaurer (cochon grillé, crêpes, pâtisserie...), dans un esprit ludique et

décontracté pouvant convenir à tous, parents, enfants petits et grands, habitants de Nostang mais aussi amis et visiteurs de passage.

Ce projet se veut participatif et ouvert, et nous invitons toutes les associations et bénévoles qui le souhaitent à apporter leur contribution et mettre en avant leurs spécificités. Pour préparer cet événement avec tous ceux qui le voudront bien, nous avons créé des groupes de travail que vous pouvez contacter via leurs coordonnateurs :

■ Jean-Francois Bréhaut pour le groupe «Restauration» (06 81 48 46 97, jean-francois.brehaud0053@orange.fr)

■ François Costes pour le groupe «Animation» (06 07 77 67 71, fcostes56@gmail.com)

Et quoi que vous décidiez, réservez dès à présent votre weekend du 15 août 2020 pour le «Pardon des 450 ans» : on va célébrer, s'amuser, se restaurer et bien plus encore.

Que la fête commence !





Club Lostenk

Cette année 2019 aura encore été riche en évènements, sorties et rencontres.

Le voyage en Andalousie a rencontré un vif succès, pas moins de 41 personnes y ont participé au mois de juin.

Du 7 au 10 octobre 38 personnes ont découvert la baie de Somme, très belle escapade qui permet aux plus anciens de pouvoir voyager un peu.

Tout au long de l'année, les goûters sont appréciés de tous, avec une moyenne de 65 à 70 adhérents à chaque fois.

Le 26 septembre, nous avons dégusté un excellent cochon grillé à la ferme du monde à Carentoir, suivi de la visite du parc en petit train sous la pluie. Le concours de boules a été organisé entre les clubs de Languidic, Landévant, Merlevenez et Nostang. Pour la deuxième année le loto du club a eu lieu le 6 novembre.

Le 20 novembre un moment gourmand a été proposé aux adhérents, des crêpes pour le goûter.

Le repas de Noël a eu lieu le 11 décembre à la salle de la Rivière.

■ **Le voyage 2020**, du 11 au 18 mai, aura pour destination La Croatie. Déjà 41 inscrits, il reste quelques places.

■ **Le 4 janvier 2020**, aura lieu l'assemblée générale, ce sera l'occasion de partager la galette des rois.

Nouveaux retraités nostangais et d'ailleurs n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Très bonne ambiance garantie, dans ce club d'adhérents de 65 à 91 ans et plus.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Besoin de nous rejoindre :

La présidente : Christiane Cagnard
06 89 09 40 12

La trésorière : Gabrielle Galvaing
06 24 59 15 04

La secrétaire : Helen Simon - 06 77 93 07 80

Adresse mail : clublostenknostang@gmail.com



Forum des associations

Cette année encore le forum des associations a rencontré un vif succès. Une vingtaine d'associations était présente, regroupant les secteurs du sport, des loisirs, de la culture et du patrimoine. Les stands ont été fréquentés par de nombreux visiteurs.



Comité de sauvegarde de la chapelle de Saint-Cado

SAINT CADO ACTIVITÉ 2019

LES TRAVAUX

■ **Mars** : Le prêt gracieux d'un échafaudage nous a permis d'entreprendre la consolidation de la maçonnerie du clocher. La cloche Marguerite, après avoir été réparée par des spécialistes, a été remise en place par nos bénévoles.

■ **Juillet** : Au bout de quelques heures de travail, l'entreprise missionnée pour traiter la charpente, à renoncer à aller plus avant, car jugeant son intervention trop tardive. En effet, la charpente trop abimée est à refaire entièrement ceci nécessite la dépose voire le remplacement total de la couverture d'ardoises.

■ **Juillet** : la poutre en cœur de chêne placée au-dessus du chœur, a été remplacée à l'identique par une entreprise spécialisée.

LES MANIFESTATIONS

Du fait des travaux prévus ou entrepris dans la chapelle, certaines manifestations n'ont pu avoir lieu.

■ **Mars** : Le repas crêpes a mobilisé sept personnes derrière les Billigs pendant six heures pour réaliser la vente de plus de 900 crêpes.

■ **Août** : Tenue du bar durant la soirée pique-nique du cinéma en plein air.

■ **Septembre** : Sous un beau soleil, le père Gilbert en présence de nombreux pèlerins a béni la fontaine et l'assistance. Après quelques chants liturgiques, la procession précédée de la croix, s'est dirigée vers la chapelle où elle a été accueillie au son retrouvé de la cloche Marguerite. Saint Cado s'est félicité du nombre de fidèles venus assister à la messe. Après l'office dans la salle de la Rivière, à l'Espace Les Grands Chênes un copieux couscous a été servi dans une ambiance amicale appréciée par tous les convives, la formule à emporter, a elle aussi rencontré un vif succès

REMERCIEMENTS

Le comité de sauvegarde de la chapelle remercie vivement tous ceux qui ont participé à nos manifestations dont l'intégralité des bénéfices finance les actions entreprises et à entreprendre. Elles sont considérables !!! pour sauvegarder ce qui fait la richesse du patrimoine nostangais.

APPEL

Pour des actions ponctuelles, nous avons besoin de bénévoles, si vous pensez que vous pouvez consacrer occasionnellement quelques heures à la sauvegarde du patrimoine nostangais prenez contact avec Jacques au : 06 07 94 36 67. MERCI





Comité de sauvegarde de la chapelle de Locmaria

Le 15 septembre, la chapelle de Locmaria a accueilli la chorale Kaloneu Derv Bro Pondi (Cœurs de Chêne du Pays de Pontivy) pour un concert qui a enchanté le public venu nombreux.

Le groupe a chanté des cantiques bretons que le public n'a pas hésité à entonner avec ferveur.

Le concert s'est terminé par le Bro Gozh me Zadeu devant l'assistance debout.

Une collation a été servie aux artistes près de la chapelle et ces derniers n'ont pas manqué de reprendre le Bro Gozh pour le plus grand plaisir des spectateurs.



Grain de scène

Le quatuor, les "Pipelettes" de la troupe a joué son spectacle de théâtre musical : "Poussières de mots", une quinzaine de fois, de mars à octobre, à Nostang et puis dans d'autres communes comme Pluvigner, Larmor-Plage, Sainte-Hélène, Plouhinec, Merlevenez, Belz, etc..

Le reste de la troupe a présenté sa nouvelle création théâtrale ; "Lueurs", à deux reprises, à Nostang, et ce spectacle est programmé, pour le moment, le dimanche 8 décembre, à 15 h, à Merlevenez, au profit du téléthon, le dimanche 12 janvier à Sainte-Hélène et le dimanche 19 janvier à Plougoumelen.

Un week-end théâtral a été organisé, à Nostang, les 19 et 20 octobre, et Grain de Scène a eu le plaisir d'y accueillir la troupe de Belz, "les baladins de la ria" pour leur spectacle; "drôles d'époques"

Comme l'année précédente, l'association organise à Nostang, un quizz musical, **le 25 janvier, à 20h30, à la salle de la Rivière**, et une randonnée animée, en partenariat avec l'association "Gym Vitalité", **le dimanche 17 mai au matin. Une soirée cabaret est aussi prévue le samedi 6 juin .**

■ **Chaque mardi, de 20h à 22h**, la troupe travaille la technique et prépare des petites formes avec Jeannie Maillard, à la salle de la Rivière, en remplacement de celle du Mille-Club

Si vous êtes intéressés par les activités de Grain de Scène et/ou si vous souhaitez apporter un soutien financier, merci de contacter :

**Dominique Iglesias au 06 71 01 22 92 ou
Jeannie Maillard au 06 10 08 24 63**





Comité des fêtes

VOILÀ CE QUE VOUS AVEZ RATÉ CETTE ANNÉE AU COMITÉ DES FÊTES:

■ **Avec les courses de trottinettes** les plus célèbres de l'ouest: 80 participants et du beau temps. Chaque concurrent est reparti heureux avec son lot, rendez-vous pris pour l'année prochaine.



■ **Le concours de pétanque** : 23 équipes avec des noms toujours aussi originaux «les imbattables», « Biiiiiiiiiiiiim », « Peaky Boys », « Disons demain.fr », « les winners » ont livré bataille dans une ambiance très conviviale.

■ **Le repas espagnol « ¡Fenomenal! »** avec ses belles couleurs, ses beaux costumes, son excellente paëlla, son bal animé par Bernard Cainjo, qui nous a fait bouger jusqu'à tard dans la nuit.



Côtes et Nature

Balades sophrologiques en Morbihan

Dans le cadre du programme d'animations nature « CÔTES et NATURE 2019 » initiée par le Département du Morbihan, de nombreux Nostangais et « voisins »,

■ **La fête de la musique accueillante, conviviale...**

Cette année, le comité des fêtes s'est associé à la mairie pour l'organisation de la Fête de la musique. Par un temps magnifique, plusieurs artistes se sont relayés pour assurer l'animation et faire danser les familles venues nombreuses.

■ **La guinguette au bord de l'eau qui a tenu toutes ses promesses :**

Une belle journée chaude et estivale, un record de repas servis, le groupe «Sérénade» qui a mis une ambiance du tonnerre, un magnifique feu d'artifice ...

■ **Le pot de bénévoles** où nous remercions toutes les personnes qui nous ont accompagnées, et donné un coup de main.

Nous remettons également une partie de nos bénéfices aux deux écoles de la commune, au centre de loisirs et à une association qui aide un enfant en situation de handicap.

Oui, un grand, grand merci à tous ceux qui nous donnent de leur temps!

Une participation au téléthon, samedi 7 décembre.

Alors, si ça vous dit de nous rejoindre, et de participer à ces fêtes, n'hésitez pas !

ont participé à quatre sorties durant l'été sur nos chemins côtiers. Environ 80 personnes se sont livrées à la découverte de la sophrologie à travers les animations proposées par Viviane Terrès, de juin à fin août.

Bien être au contact de la nature, réapprendre à respirer, relâcher les tensions physiques et psychiques, capter les énergies positives, faire circuler toutes les énergies en soi et ouvrir ses sens à l'environnement de la nature, sont les différents exercices qui ont été développés et appréciés durant ces sorties de groupe au bord de la Ria et dans les bois du Rémoulin.

Ce fut un franc succès pour cette animation qui devrait probablement être renouvelée l'année prochaine.



Ria danse

C'est avec grand plaisir que les danseuses et danseurs ont retrouvé depuis la rentrée Sonia Goudy et Estebann Jounot, leurs professeurs de modern jazz et de Hip-Hop.

Chaque semaine, ils se retrouvent sur le parquet de la salle Ar Yaouankiz pour évoluer dans l'apprentissage de ces styles de danse.

Au-delà de l'enseignement de la danse, l'association a pour vocation de proposer à ses élèves une ouverture culturelle.

Aussi, au mois d'octobre, les adultes se sont rendus aux palais des arts de Vannes pour assister à un spectacle de danse contemporaine "A mon bel amour" de la compagnie "Par Terre" menée par Anne N'guyen. Les enfants des groupes de jazz, se sont rendus au centre culturel Athéna pour découvrir le spectacle de la Chorégraphe Blanca Li "Elektrik".

■ D'autres projets sont à venir, un **stage sera organisé les 27 et 28 février** prochains pour les élèves souhaitant découvrir ou se perfectionner au Hip-Hop. Il sera animé

par Ivan Stanimirovic de Rennes. Danseur professionnel et enseignant la danse depuis 15 ans, il a développé un univers qui lui est propre en associant deux styles de danse le breakdance et la danse contemporaine.

■ **Le 29 février et 01 mars**, Ria danse aura également le plaisir de recevoir Pamela Harris, fondatrice et codirectrice du CECAP de Lorient (Centre d'enseignement chorégraphique pour amateurs et professionnels), pour un masterclass, traduit par "cours de maître". Il s'agit d'un cours de perfectionnement et de partage d'expérience donné par un expert de la discipline. Ce stage sera ouvert aux adultes et adolescents de niveau intermédiaire à avancé.

■ **En mai**, un groupe d'élèves Hip Hopper, se produira à Vannes pour défendre les couleurs de Ria danse au concours Océan Danse. Ils avaient obtenu l'an dernier, un second prix.

■ **Le spectacle de fin d'année aura lieu le 13 juin** à la salle Emeraude de Locoal-Mendon et devrait tenir toutes ses promesses !





Fabrice Abiven

Nouveau commerçant sur le marché du mardi, Fabrice Abiven vient d'engager une reconversion. Installé depuis 11 ans comme artisan électricien sur la commune de Nostang, Fabrice a depuis cette année effectué un virage important dans sa vie professionnelle.

Vous le retrouverez tous les mardis sur le marché, place Eugène Le Bihan, derrière son étal de légumes. Ce passionné de jardinage en permaculture a installé son exploitation maraîchère sur la commune de Merlevenez mais aussi dans son village à Mané Loqueltas. Son objectif, une conversion vers une labellisation en agriculture biologique dans les années à venir et la vente de paniers type AMAP, mais pour l'heure, il travaille déjà avec 100% de semences bio.

Ses points de vente :

- marché de Nostang le mardi de 16h à 19h,
- marché d'Etel le mardi

les mercredi et samedi aux Jardins de Mané Loqueltas à Nostang.

Vous trouverez sur son étal sa production de saison: pommes de terre, choux de Milan, choux rouges ou choux Cabu, ainsi que de multiples cucurbitacées: courges, potimarron ou butternut.

Contact : Fabrice Abiven 07 66 33 80 08

Site : lesjardinsdefabrice.fr

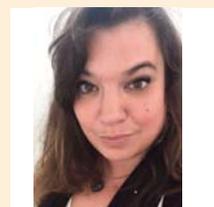
fabriceabiven@orange.fr

Etre soi

Vittoria COLIN, a ouvert depuis le 01 août 2019, son entreprise « Être Soi ».

Il s'agit d'une entreprise axée sur le bien-être, l'homéopathie animale, la phytothérapie, l'aromathérapie, l'aromathérapie et phytothérapie équine, le Reiki et bientôt sur la naturopathie humaine et animale.

<https://etre-soi-05.webself.net>
06.07.83.28.49



Infos diverses

Restos du Cœur Campagne d'hiver 2019/2020

DU 26 NOVEMBRE 2019 AU 13 MARS 2020

- **Inscriptions :** sur RDV aux jours et heures d'ouverture (mardi et jeudi 8h30/11h30)

Se munir des justificatifs (quittance de loyer, salaire, pension, RSA...CAF...)

Les inscriptions et la distribution ont lieu :

Z.A. de Villemarion - 56670 Riantec

Tél : 02 97 82 15 44

Mail : ad56.riantec@restosducoeur.org

Marie-Thérèse Guillaume responsable :

06 30 07 41 61





Morbihan solidarité énergie

MORBIHAN SOLIDARITÉ ÉNERGIE



Le Département vous propose un accompagnement **gratuit** et **personnalisé** pour améliorer le confort de votre logement.

VISITE GRATUITE
DE 2 H ENVIRON
POUR UNE
RECHERCHE
DE SOLUTIONS
DURABLES



Vous êtes propriétaire occupant ou locataire* ;



Vous avez des difficultés à vous chauffer l'hiver ;



Vous avez des impayés de facture à répétition (eau, gaz, électricité) ;



Vous ressentez de l'inconfort dans votre logement (froid, humidité, courant d'air...);



Vous coupez le chauffage de temps en temps, ou dans certaines pièces, vos factures sont trop élevées.

Ce dispositif peut vous aider !



* Création-impression : Agence départementale du Morbihan. Papier PEFC fabriqué à partir de pâtes provenant de forêts gérées de façon durable. 2017

LE PRINCIPE

1

Pour bénéficier de cette visite, prenez contact avec l'Adil** pour nous expliquer votre situation.

2

Le chargé de visite de votre secteur prendra rendez-vous avec vous à votre domicile.

Il regardera avec vous l'état de confort de votre logement (isolation, fenêtre, ventilation...), le fonctionnement des équipements (chauffage, frigo, machine à laver...), et vos factures d'énergie (électricité, gaz, eau, fuel).

3

Des conseils personnalisés vous seront donnés et des petits équipements pourront être installés gratuitement si nécessaire.

4

Un rapport de visite vous sera remis.

Il reprendra les solutions évoquées pour améliorer durablement votre situation (aide aux changements des appareils de froid, remplacement de la gazinière, pose de volets, installation d'une ventilation, travaux d'isolation, changement du poêle...).



TÉMOIGNAGE

Jeanine B.
LOCMINÉ

« Je rénove moi-même ma maison petit à petit parce que j'ai de faibles revenus. J'avais une consommation de fuel très élevée. Cette visite a permis la mise en place d'un plan de financement pour un chauffage au bois. Financièrement, cela m'a beaucoup aidée. Seule, je n'aurais jamais pu envisager ce projet. »

CONTACT

Bénédicte GARÇON
Chargée de mission Précarité Energétique

14 rue Ella Maillart
56000 VANNES
Tél. 02 97 47 94 40
bgarcon.adil56@gmail.com

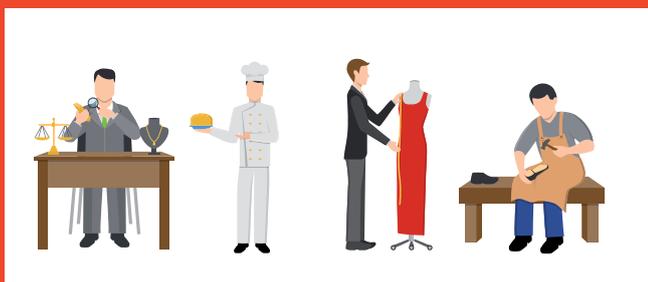


* Sous condition de ressources
* Adil : Agence départementale pour l'information sur le logement

SLIME

Un premier pas
contre la précarité
énergétique

Avis aux professionnels installés sur la commune



Si vous avez une entreprise, un commerce ou une activité de services dont le siège se situe sur Nostang et que vous souhaitez être référencé dans le bulletin municipal, contactez la mairie par courriel à l'adresse suivante :

communication@nostang.fr



Pass culture

Le Pass Culture est un dispositif porté par le ministère de la Culture, qui a pour objectif de faciliter l'accès des jeunes aux offres culturelles, notamment proches de chez eux. Grâce à une application web, les bénéficiaires peuvent réserver des biens et des services culturels, en utilisant un compte virtuel crédité de 500€.

**UN DISPOSITIF EN COURS
D'EXPÉRIMENTATION DANS
NEUF DÉPARTEMENTS**

Le 1^{er} février 2019, une phase test a été mise en place pour accompagner le développement du Pass Culture dans 5 départements d'expérimentation, dont le Finistère. Depuis son lancement, plus de seize mille réservations d'offres culturelles ont été réalisées dans ces départements, confirmant ainsi l'intérêt des jeunes générations à accéder gratuitement à la culture. Le 4 juin 2019, le ministère de la Culture a décidé d'étendre l'accès au Pass Culture à neuf nouveaux départements, dont les Côtes-d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Désormais tous les jeunes de 18 ans de la région Bretagne peuvent accéder aux offres culturelles grâce à un crédit offert de 500€ : livres, festivals, cinéma, musées, concerts, théâtre...

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour bénéficier du dispositif, les jeunes de 18 ans résidant en Bretagne depuis au moins un an, doivent s'inscrire sur le site

je fête
mes 18 ans
avec le
pass Culture

500 € pour découvrir
de nouvelles expériences
culturelles en m'inscrivant
sur pass.culture.fr

pass
Culture

internet <http://pass.culture.fr>. Après la transmission dématérialisée de leurs justificatifs d'identité et de domicile, ils recevront un lien d'activation leur permettant de télécharger leur Pass Culture.

Grâce à la géolocalisation, les jeunes

pourront ensuite réserver des activités ou acheter des biens culturels à proximité, dont le prix réel sera déduit de leur crédit.

Pour s'inscrire et pour plus
d'informations, RDV
sur <https://pass.culture.fr/>



A la rencontre des gens de Nostang

PÉRIPLE D'UN NOSTANGAIS, GLOBE TROTTER

Originaire de Nostang, Romain Mifort, 25 ans, a poursuivi ses études au lycée agricole La Touche à Ploërmel. Pour parfaire ses connaissances du monde agricole et avant de rechercher un emploi dans ce milieu professionnel, il a souhaité acquérir de nouvelles expériences et découvrir d'autres horizons, en dehors du territoire français.

Son choix s'est porté d'abord sur l'Australie. Avec en poche un visa long séjour, Romain atterrit à Melbourne pour un périple d'une année. Ses premiers pas en Océanie le conduisent dans une ferme laitière à Leitchville (à proximité d'Echua), à cinq heures au Nord de Melbourne. Ici, un contrat de travail d'une durée de quatre mois, lui procure un premier revenu. Avec ses économies, il fait l'acquisition d'un véhicule. C'est avec l'assistance du fils de son employeur que Romain aménage le véhicule, de façon à pouvoir y vivre et partir à l'aventure. Ce sera direction la Tasmanie, État insulaire isolé au large de la côte Sud de l'Australie. Après quatre mois de travail, également dans une exploitation laitière, Romain découvre cette île réputée pour ses vastes régions sauvages et accidentées, largement protégées à l'intérieur de parcs et de réserves.

De retour sur le continent australien, il consacre plus de trois mois à la découverte du centre et de la côte Est : Melbourne, Adélaïde, Alice Spring, Darwin, Townville, Cairns, Brisbane et Sydney... Au cours de ce périple, Romain découvre la véritable culture australienne, de superbes paysages (Uluru, la jungle du Nord, la barrière de corail), le surf à Byron Bay (village de hippies où a longtemps vécu Janis Joplin, chanteuse américaine). Tous ces mois de pérégrination lui permettent d'effectuer des rencontres enrichissantes avec des voyageurs de différentes nationalités.

Puis, ce sera un retour provisoire en France pour une période d'une année. Romain est recruté sur l'exploitation agricole de Jean François Bréhaut à Légevin. L'appel de terres lointaines se fait très vite ressentir, si bien que Romain décide de boucler encore ses valises pour un nouveau périple ; cette fois-ci vers la Nouvelle Zélande, avec en poche un visa pour deux années.

Il met à profit un bref séjour de deux semaines en auberge de jeunesse pour rechercher du travail. Ainsi, Romain décroche un emploi dans une ferme à Mount Somers, aux pieds de la montagne, sur l'Île du Sud.

La taille de l'exploitation agricole est imposante : 850 vaches laitières, 16 000 têtes de brebis, 300 bêtes à viande « Angus », 3 000 cerfs et 500 ruches d'abeilles. Ici, le patron de la ferme est très proche de ses salariés. Romain est surnommé le « Frenchi ». Le cycle de travail consiste en 9 jours de travail et 3 jours de repos. Il y est resté pendant vingt mois.

Après cette période de travail, il consacre les quatre derniers mois de son séjour à des activités de loisirs sur ce sol de Nouvelle Zélande : surf dans des spots très réputés, visite des parcs nationaux, escalade... Il fête le passage à la nouvelle année 2019 à Wanaka, lors d'un festival au milieu des montagnes. Ce superbe séjour prend fin à Taranaki dans une petite auberge de jeunesse, près d'une multitude de spots de surf.

Après un bref retour France, en février 2019, Romain aspire à de nouvelles aventures : direction l'Asie. Ce séjour prévu sur sept mois va le conduire en Thaïlande, au Laos, au Vietnam, en Indonésie, et enfin au Sri Lanka...





Naissances



27 avril

Lexi Dagorne- 6, résidence le Verger

10 juin

Nino Le Guevel- 1 Ter, rue du 4ème Bataillon FFI

09 juillet

Lily CAVIN- 3, allée des Lys- Les Hauts de Kérédo

11 octobre

Maïna Lepigeon Scourzic – 9, Kerguinio

Mariages



29 mai

Arnaud Bechenec & Coralie Tallon
13, allée des Lys- Les Hauts de Kérédo

16 août

Fabien Dozière & Vinciane Philippe
En résidence 10, Saint-Symphorien

Décès



08 mai

Armand Ribière, 86 ans
7 Bis, rue Paul le Roux

12 mai

Francine Schuber Loir épouse CUETTE, 72 ans
3, le Gouarde

22 mai

Lionel Dorval, 44 ans
11, allée des Lys- Les Hauts de Kérédo

28 mai

Kristen DOHOLLAU, 54 ans
Landaul

24 juillet

Amelda Mifort épouse Cloarec, 67 ans
5, rue Saint-Bieuzy

12 septembre

Claude Bévan, 64 ans
3, Kerguinio

1^{er} novembre

Jean Scovasso, 86 ans
12, rue du 4ème Bataillon FFI

Santé

Les praticiens exerçant sur la commune :

■ INFIRMIÈRES

Élisabeth Le Pipe,
Pont-Couriaut **06 81 90 51 37.**

Élodie Rissouant et Nathalie Hrabiec,
3, rue de l'école Saint Anne **02 97 02 13 94.**

■ KINÉSITHÉRAPEUTES

Henri Le Meillour et Yannick Perrault,
3, rue de l'école Saint Anne **02 97 02 64 72.**

■ ORTHOPHONISTE

Maïwenn Pouhaër,
3, rue de l'école Sainte-Anne **06 77 41 22 75.**

■ OSTÉOPATHE

Thomas Poriel,
17, rue Paul Le Roux **02 97 81 17 36.**

■ SOPHROLOGUE

Viviane Terrès « Tout en vie »
Kerlann **06 08 53 57 25.**

RÉALISATIONS DU SERVICE TECHNIQUE

Décor des espaces publics réalisés par les agents du service technique à partir de matériaux de récupération.

